



France  
**Bois**  **Bûche**®

Des entreprises françaises qui s'engagent





Un gage de qualité  
pour le consommateur



Des entreprises françaises qui s'engagent

Bois **français**  
Respect des **quantités**  
Contrôle de **l'humidité**  
**Sélection** des bois proposés  
Relation de **confiance**



## Des quantités respectées

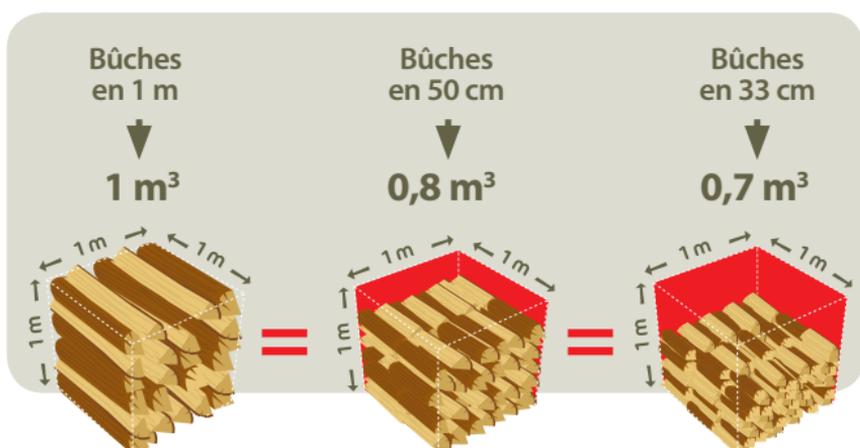
### ? « Stère » ou « m<sup>3</sup> » ?

Depuis 1978, l'unité légale de vente n'est plus le stère mais le m<sup>3</sup>. Le «stère de référence» correspond à 1 m<sup>3</sup> de bois empilé, confectionné exclusivement avec des bûches de 1 m de longueur, toutes empilées parallèlement et rangées avec soin.

### ? 1 m<sup>3</sup> = 1 stère ? Pas forcément !

Si la taille des bûches est inférieure à 1 m, le volume de bois apparent diminue car les vides sont mieux occupés. Ainsi votre «stère» ne correspond plus à 1 m<sup>3</sup>.

**Pourtant, vous disposez toujours de la même quantité de bois :**



Longueur des bûches	Volume (en m <sup>3</sup> de bois empilé)	Volume (en stère de référence)
25 cm	0,60	1
33 cm	0,70	1
40 cm	0,74	1
50 cm	0,80	1

Source FCBA



**Votre fournisseur France Bois Bûche®** établit obligatoirement la correspondance entre «m<sup>3</sup> apparent de bois empilé» et «stère de référence». Ainsi, vous êtes assurés de disposer des quantités demandées.

## Une humidité contrôlée



La quantité de chaleur libérée par la combustion du bois, appelée pouvoir calorifique, dépend principalement de son humidité (sa teneur en eau) :



Ces chiffres correspondent à la moyenne des feuillus.

Référentiel combustibles bois énergie – ADEME – FCBA - avril 2008



**Votre fournisseur France Bois Bûche®** indique obligatoirement l'humidité du bois livré. Il dispose d'un humidimètre qui vous permet de contrôler cette information.

Le bois à moins de 25% d'humidité est prêt à l'emploi.

LE  
SAVIEZ  
VOUS ?

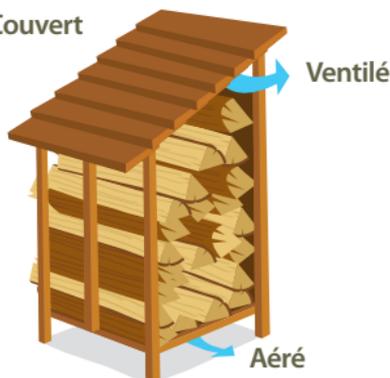
- Les bois secs optimisent le rendement de votre appareil de chauffage
- Une bonne ventilation de l'abri de stockage favorise le séchage du bois. Les abris intérieurs non ventilés, tels que les garages ou les caves, sont à proscrire.

### Humidité du bois

Classe	Taux d'humidité
Bois sec	Inférieur à 20 %*
Bois mi-sec	Entre 20* et 35 %
Bois vert	Supérieur à 35 %

\* ou 25% dans quelques régions

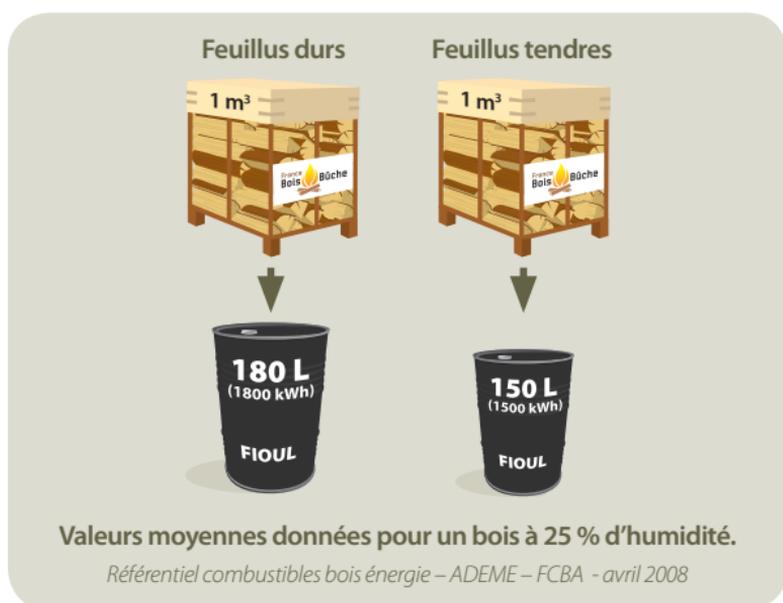
Couvert



## Une offre de bois sélectionnés



Le pouvoir calorifique du bois varie également selon les essences.



**Votre fournisseur France Bois Bûche®** s'engage à vous informer sur les essences qui composent votre livraison\*. Il peut également vous conseiller dans le choix du bois le plus approprié à vos modes de consommation.

\* Les résineux ne peuvent pas faire partie d'une livraison estampillée France Bois Bûche®

- Les essences de bois feuillus sont généralement classées en deux grandes familles :
  - Les feuillus durs qui possèdent un bon pouvoir calorifique : charme, chêne, hêtre, frêne, châtaignier, noyer, arbres fruitiers... .
  - Les feuillus tendres qui font un bois d'allumage efficace : peuplier, aulne, saule, tilleul... .
- Les éclats et les écorces, qui se détachent naturellement lorsque le bois est sec, sont un excellent allume-feu !
- Des champignons dus au stockage du bois sont tolérés en faible proportion tant que la pourriture n'altère pas le bois.
- Certains bois (châtaignier, acacia...) peuvent provoquer des escarbilles : ils sont à utiliser en foyer fermé.
- Les résineux peuvent accélérer l'encrassement et le bistrage des conduits.

LE  
SAVIEZ  
VOUS ?



## La garantie d'une relation de confiance



### UNE INFORMATION TRANSPARENTE

Votre fournisseur **France Bois Bûche®** édite systématiquement une **facture**. En plus des mentions réglementaires, elle comprend de nombreuses informations techniques (essence, quantité, humidité, longueur).



### UNE RESSOURCE RENOUVELABLE

Votre fournisseur **France Bois Bûche®** s'engage à promouvoir un bois bûche récolté selon les principes de **gestion durable**. Le volume de bois prélevé ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt. C'est la garantie de disposer d'une matière première renouvelable aux multiples applications (bois construction, bois énergie...).



### UN ACHAT LÉGAL

Votre fournisseur **France Bois Bûche®** est un professionnel qui commercialise du bois issu des forêts françaises. Acteur du développement économique du territoire, il respecte **les conditions légales d'exercice de son métier et se fournit en France uniquement**. L'achat légal de bois bûche à des professionnels participe activement au volet social du **développement durable** en créant des emplois locaux pérennes.



## Quelques conseils d'utilisation

- **Au moment de la commande, indiquez :**
  - Le type d'appareil de chauffage utilisé
  - La capacité et la durée prévisionnelle de stockage
  - Les dimensions du foyer et de sa porte.
- **Votre fournisseur précisera alors avec vous :**
  - La longueur des bûches : 25 cm, 33 cm, 50 cm... (avec une tolérance de +/- 5%)
  - L'humidité : bois sec, bois vert...
  - Les essences : hêtre, chêne, châtaignier...
  - Le conditionnement : vrac, palette, filet, big-bag...
- **Faites ramoner vos conduits de cheminée !**

Au moins 2 fois par an (dont une fois pendant la saison de chauffage) : c'est essentiel pour votre sécurité, et c'est obligatoire.
- **Pour une combustion de qualité**

Utilisez un combustible sec et propre dans un appareil performant, correctement installé et bien entretenu.

## Un combustible de qualité...

### ... dans un appareil performant



Flamme Verte est un label qui garantit la qualité, le rendement et les hautes performances énergétiques et environnementales des appareils de chauffage au bois.  
Plus d'infos sur [www.flammeverte.org](http://www.flammeverte.org)

### ... installé par un professionnel qualifié



Qualibois est l'appellation qui rassemble les professionnels engagés dans une démarche qualité pour l'installation des appareils de chauffage au bois.  
Plus d'infos sur [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org)



**France Bois Bûche® : des entreprises françaises qui s'engagent**  
est une démarche de qualité menée en partenariat avec :

- L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
- Le Centre National de la Propriété Forestière
- La Compagnie Nationale des Ingénieurs et Experts Forestiers et des Experts en Bois
- Entrepreneur Des Territoires
- La Fédération Nationale du Bois
- Forestiers Privés de France
- France Bois Forêt
- France Bois Régions
- l'Office National des Forêts
- La Sous Direction de la Forêt et du Bois du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
- Le Syndicat des Energies Renouvelables
- Le Syndicat National du Bois de Chauffage
- L'Union de la Coopération Forestière Française

Déposée par **France Bois Régions**, la marque collective **France Bois Bûche® : des entreprises françaises qui s'engagent** fédère et valide les démarches qualité mises en place par les interprofessions régionales françaises de la filière forêt-bois.

[www.franceboisbuche.com](http://www.franceboisbuche.com)



Document réalisé avec le soutien de :

